

AFFAIRE N° 7

OBJET: Acquisition de terrains à l'amiable ou par exercice du droit de préemption.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

Je vous propose de vous prononcer sur le projet d'acquisition des terrains suivants pour lesquels des accords ont été conclus avec les propriétaires, soit à l'amiable, soit par exercice du droit de préemption:

.../...